



Insee
Mesurer pour comprendre

Dossier Suivi par :
CARON Évelyne
Tél : 0596 39 33 28
Mèl : evelyne.caron@insee.fr

VILLENEUVE Françoise
Tél : 0596 60 73 92
Mèl : francoise.villeneuve@insee.fr



À l'attention de

Monsieur le Maire et Président de la CACEM
Mairie de Schoelcher
Rue Fessenheim
97233 SCHOELCHER

Fort-de-France, le 09 mars 2026
N°2026_5706_DR971-ST972

Objet : Enquête loyers et charges

Monsieur le Maire et Président de la CACEM,

J'ai l'honneur de vous informer que l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) réalise une enquête statistique sur les loyers et les charges du 1^{er} avril au 25 avril 2026.

Cette enquête, à caractère obligatoire, est reconnue d'intérêt général et de qualité statistique par le Conseil national de l'information statistique (Cnis).

Elle est réalisée auprès d'un échantillon de logements tirés aléatoirement sur l'ensemble du territoire français

Parmi ces logements, certains d'entre eux se situent dans votre commune. Ces foyers seront interrogés par Mesdames Gertrude MARIE-JOSEPH (06 96 22 49 45) et Adeline MASET (06 96 20 40 16), enquêtrices de l'Insee, munies d'une carte officielle

L'enquête se déroulera en face-à-face ou par téléphone. Les foyers concernés seront prévenus individuellement par lettre et informés du nom de l'enquêtrice

Ponctuellement, les enquêteurs peuvent également être amenés à vous solliciter afin de disposer d'un bureau ou d'une salle pour réaliser une interview dans un lieu neutre à la demande de la personne enquêtée. Il est important que les personnes sélectionnées pour participer aux différentes enquêtes y répondent. Votre collaboration dans ce domaine constitue une aide précieuse pour nos enquêteurs, et nous vous en remercions.

Les réponses fournies lors des entretiens restent confidentielles, comme la loi en fait la plus stricte obligation, et serviront uniquement à l'établissement de statistiques.

Le travail des enquêtrices sera facilité si cette enquête est annoncée, soit dans votre journal d'informations municipales, soit par affichage public ou par voie de presse. Une proposition de texte à insérer est jointe à ce courrier.

Si quelques administrés inquiets ou réticents s'adressent à vos services, je vous serais obligé de veiller à ce que le meilleur accueil leur soit fait pour qu'ils soient renseignés.

Des informations relatives à l'enquête et à son calendrier sont disponibles sur le site internet de l'Insee : <https://www.insee.fr/fr/information/1401982>.

Les services de gendarmeries, de police et les préfetures sont également avisés.

Je vous prie d'agr er, Monsieur le Maire et Pr sident de la CACEM, l'expression de ma consid ration distingu e.

Le Chef du Service territorial de Martinique



Vu l'avis favorable du Conseil national de l'information statistique, cette enqu te est **reconnue d'int r t g n ral et de qualit  statistique**, en application de la loi n  51-711 du 7 juin 1951 sur l'obligation, la coordination et le secret en mati re de statistiques. Elle a obtenu le visa n  **2026T027EC** du Ministre de l' conomie, des Finances et de la Souverainet  industrielle et num rique, valable pour l'ann e **2026** – Arr t  en date du 27 octobre 2025.

Cette enqu te est **obligatoire**. En cas de d faut de r ponse, les personnes enqu t es peuvent  tre l'objet de l'amende pr vue   l'article 131-13 du code p nal.

Les r ponses   ce questionnaire sont prot g es par le secret statistique et destin es   l'Institut national de la Statistique et des  tudes  conomiques (Insee). Ces r ponses seront conserv es pendant 5 ans   compter de la fin de la collecte pour les besoins de l'enqu te. Elles seront archiv es au-del  de cette dur e.   tout moment, leur usage et leur acc s seront strictement contr l s et limit s   l' laboration de statistiques ou   des travaux de recherche scientifique ou historique.

Le r glement g n ral 2016/679 du 27 avril 2016 sur la protection des donn es (RGPD) ainsi que la loi n  78-17 du 6 janvier 1978 relative   l'informatique, aux fichiers et aux libert s s'appliquent   la pr sente enqu te.

L'Insee est seul destinataire des donn es d'identification (nom et coordonn es), ainsi que les Archives de France, conform ment aux dispositions de l'article L. 212-4 du code du patrimoine. Elles seront conserv es par le service producteur pendant 3 mois, apr s la derni re interrogation.

Les personnes enqu t es peuvent exercer un droit d'acc s, de rectification ou de limitation de traitement pour les donn es les concernant pendant la p riode de conservation des donn es d'identification. Ces droits peuvent  tre exerc s aupr s de l'Insee (contact-rgpd@insee.fr) ou de son d l gu    la protection des donn es (le-delegue-a-la-protection-des-donnees-personnelles@finances.gouv.fr).

Les personnes enqu t es peuvent, si elles l'estiment n cessaire, adresser une r clamation   la [Cnil \(www.cnil.fr\)](http://www.cnil.fr).

VILLE DE SCHOELCHER
SERVICE COURRIER CENTRAL

LE 11 MARS 2026 N° 2688

Exemple de texte à insérer

ENQUÊTE

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) réalise, du 01/04/2026 au 25/04/2026, une enquête sur les loyers et les charges.

L'enquête a pour objectif d'évaluer l'évolution trimestrielle des loyers ; l'indice ainsi calculé est intégré à l'indice des prix à la consommation.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Des enquêtrices de l'Insee chargées de les interroger prendront contact avec certains d'entre vous. Elles seront munies d'une carte officielle les accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui(leur) réserverez.